

Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège



Le Ban



Bulletin
d'information
Mars 2018



Diffusion restreinte

Sommaire

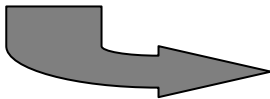
Cotisation 2018	3
Le Petit Mot du Président	4-5
Message à Sa Majesté le Roi	6-7
In Memoriam	8-9
La Défense s'efforce de remobiliser sa réserve	10-12
Travailler à la Défense. Plus qu'un job, une mission	13-17
Le CRMRLg forme la 4Cie du 12/13Li	18-21
Mid-Winter Meeting CIOR-CIOMR	22-25
Vœux de Nouvel An du Comdt Mil de Province de Liège	26-27
Réception de Nouvel An URNOR/URNSOR	28-32
Bon à savoir !	33
L'avenir de l'hôpital militaire	34-35
Parc National des Virunga	36-39
Green Sping 2018	40
Cette année encore la Réserve défile	41
Activités à venir	
Vendredi 23 mars – Visite de la rue Féronstrée à Liège	42-45
Vendredi 25 mai - Tir des Compagnes et des Compagnons	46-47
Samedi 26 mai – Memorial Day	48-50
Vendredi 22 juin – Visite des pompiers et cocktail annuel	51-52
Samedi 27 octobre : Tirs 9 mm pour militaires de réserve	53-55

Cotisation 2018

Le Lieutenant-Colonel Hre, Jean van Brussel, notre S4 et trésorier, a déjà le sourire... parce que les cotisations rentrent bien. **Il remercie les nombreux membres qui sont en règle de paiement...** mais il tire l'oreille aux retardataires. Il y a encore quelques dizaines d'inattentifs qui ne sont pas encore repris sur le listing 2018.



Pour ces distraits, nous avons glissé dans l'enveloppe le document ci-contre en espérant qu'il rencontrera un écho !



N'oubliez pas de virer votre cotisation 2018 dès à présent
Nous avons besoin de votre adhésion parce que ...

- ... nous souhaiterions rester un des Cercles les plus importants de Belgique !
- ... lors de la dernière Assemblée Générale Nationale, nous avons acquis quatre places d'administrateur au Conseil d'Administration afin de mieux défendre vos intérêts et participer au fonctionnement des associations nationales.
- ... nous accompagnons la nouvelle réserve dans ses premières pas et favorisons la mise en place de nouvelles unités telles la Compagnie de Réserve Opérationnelle ou la fourrasseur aide, ainsi et instructeurs
- ... vous êtes des membres « super » informés, tous les trois mois vous recevez votre revue « LE BAN », notre organe de formation et d'information qui représente plus de 200 pages annuelles au service de la réserve ... et en plus la revue nationale (URONK/URNOR) « RESERVE ».
- ... pour vous, nous organisons chaque année plus d'une activité par mois, au profit des membres et souvent de leur famille et cela autant pour nos membres en activité de service que pour les membres honoraires !
- ... vous n'avez pas perdu le **SOIRÉE RESERVE** et que vous voulez adhérer à un Cercle ... qui se porte bien et même très bien !

Venez nous rencontrer, participer à nos activités ... vous ne le regretterez jamais ! ... Même si vous ne connaissez personne ... ce sera le moment d'être dans la grande fraternité de la RESERVE

Rappel : cotisation 2018

ORDRE DE VIREMENT

à compléter à la main, à l'attention de votre banque MALGRÉE un éventuel rattachement

Montant à virer : **16,00**

IBAN : **BE73 0000 3936 8660**

Compte : **BPOTBEB1**

Cercle Mill Ras Liège
Rue Saint Laurent, 75
4000 Liège

COT 2018 NOM : _____ PRENOM : _____

Si vous trouvez un tel document dans votre enveloppe... réagissez !

Le Petit Mot du Président

Col (R) Dominique DI DUCA
Président



Le comité du CRMRLiège : Tout d'abord et avant tout, il y a lieu de vous informer que le comité a décidé, lors de sa séance de décembre, de renouveler mon mandat pour une durée de deux ans. Merci pour la confiance, mais il faut vraiment que nouvelles têtes « sortent du bois » et s'engagent plus avant au sein de notre Cercle. Si chaque année un membre nous rejoignait avec une idée d'activité, quelle force et vivacité nous aurions en plus. Actuellement, nous fonctionnons très bien, mais un grain de sable peut toujours survenir dans cette belle mécanique et la ralentir, voire la bloquer. Jeune ou moins jeune, idéaliste ou réaliste, il y en a pour tout le monde, nous vous y attendons.

Le pouvoir politique décida en juillet 1992 de se passer des militaires. Le 1 mars 1995 – il y a tout juste vingt-trois ans – ils étaient renvoyés à leurs foyers, ceci mettait fin à 86 années de service militaire obligatoire ainsi suspendu celui-ci pour une durée indéterminée. Depuis, nous n'avons cessé de défendre l'idée d'une Réserve mieux intégrée, plus active, mieux considérée et reconnue. Après trois années de « contacts diplomatiques » par les associations nationales **le MOD veut remobiliser la Réserve** (voir pp. 12-13).

La Commission Parlementaire de la Défense entreprend des travaux à ce sujet. Il y a près de vingt-cinq ans que nous n'avons plus été entendus. Qui sera invité à cette commission pour y parler de quoi ? Si les invités sont des altruistes représentatifs du plus grand nombre, nous avons évidemment plus de chances que s'ils sont de pâles égoïstes ne connaissant que leur petit domaine et simplement capables de pérorer sur leur pré carré. Entendus nous le serons vraisemblablement, mais de là à croire que nous serons écoutés et compris, il y a quelques pas que nous attendrons à franchir.

En ce début d'année, **notre Cercle a continué à soutenir la mise en place de la 4Cie Res Op 12/13Li** en ouvrant nos locaux pour y organiser les JICCS. Un article vous les présente et permet aussi de prendre connaissance de modèles de questions de sécurité militaire (voir pp. 20-23).

Quels sont les défis de ce premier semestre 2018 ? Nous avons planifié quelques idées à défendre et proposons quelques éléments.

Tout d'abord pouvoir **motiver les très jeunes à rejoindre la Défense et sa Réserve**. Force est de constater que recruter sur diplôme est une demi-mesure ; il faut intéresser le jeune – voire très jeune – à nous rejoindre. Des activités prises en charge par les Réservistes dans un milieu militaire est peu coûteux et peu rapporter jusque 30% de candidats en plus dans un groupe déterminé. Si le plus grand nombre de places ouvertes est à l'infanterie, c'est là que le jeune devrait s'engager. Le fait qu'il ait ou non une compétence professionnelle doit être un élément secondaire, quitte à ce qu'il fasse des études (bac ou master) ou formations militaires spécifiques et bifurque par la suite. Il est dans le système, le connaît, le pratique et sait comment procéder. De son côté, la Défense n'a plus à s'inquiéter de la PIM et autres formations militaires de base, les nouveaux « cadres » sont donc issus des rangs et savent à quoi ils s'engagent (voir pp. 13-17).

Garder des relations concrètes avec notre Commandement de Province et les unités de la Province nous semble primordial si nous souhaitons une collaboration étroite (voir pp. 26-27).

L'activité **Green Spring** (28 avril) a repris son rythme de croisière, mais notre Cercle, étant le géniteur, garde un œil attentif sur son devenir (voir p. 40).

D'autre part, le **défilé du 21 juillet** nous accueillera une fois de plus. Belle occasion pour nous manifester et montrer de quoi nous sommes capables (voir p. 41).

En octobre (11-12) à Florennes aura lieu la Compétition Nationale du Cadre de Réserve. Cette CNCR doit se renouveler et, par exemple et à quelques stands, proposer quelques JICCS de telle sorte que le compétiteur puisse valoriser sa présence en termes de compétences militaires. Ceci serait à notre sens une simple adaptation et permettrait un WIN WIN indéniable. Le CRMRLiège souhaite engager deux équipes ; manifestez-vous via notre adresse mail, ces jours peuvent compter pour votre situation administrative annuelle.

Le BAN qui suit n'est pas une simple brochure mais une mine d'informations en tous genres. Si vous aviez quelque chose à faire passer... c'est aussi par le BAN que cela peut passer.

Bonne lecture !!!



**Cercle Royal
des Militaires de Réserve
de la Province de LIEGE**

A Sa Majesté le Roi Philippe Ier

Sire,

Réunis à l'occasion de la fête de Votre Majesté, le Président, le Comité et les Membres du Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège ont tenu à assurer Votre Majesté de leurs profonds sentiments de filial dévouement et de leur indéfectible attachement.

**Cercle Royal des Militaires de Réserve
de la Province de LIEGE**

Colonel de Réserve Di Duca Dominique, Président
Quartier Médecin Lieutenant Joncker
Rue Saint Laurent, 79
4000 LIEGE



Maison Militaire du Roi

*Au Colonel (R) D. DI DUCA
Président du Cercle Royal des Militaires
de Réserve de la Province de Liège
Quartier Médecin Lieutenant Joncker
Rue Saint Laurent, 79
4000 LIEGE*

Le 4 décembre 2017

Monsieur le Président,

Sa Majesté le Roi a été particulièrement touché par les marques d'attachement à la Monarchie exprimées dans votre récent message à l'occasion de la Fête du Roi.

Le Souverain m'a chargé de l'honneur de vous adresser, ainsi qu'à tous ceux dont vous vous êtes fait l'interprète, ses plus chaleureux remerciements pour ce témoignage de loyauté et de dévouement à la Belgique et à la Dynastie.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

*Thierry VANDEVELD, Dr Ir
Général-major
Chef de la Maison Militaire du Roi*

In Memoriam



Nous avons appris le décès de notre camarade le Major de Réserve

René Barbanson

Sous-Officier de Réserve français de l'Armée de Terre - Génie, survenu le 8 décembre 2017 à Vitry-sur-Orne (Né le 9 juillet 1947 à Roubaix).

Ses funérailles ont été célébrées le lundi 11 décembre 2017 à Vitry-sur-Orne.

Qu'il repose en paix !

Par le passé, René Barbanson est fréquemment venu en région liégeoise pour participer à des activités organisées par le Cercle des Sous-Officiers de Réserve de Liège – Cavalier Fonck et également à nos exercices communs (SOR/OR) White Autumn.

(Cette Info nous a été aimablement communiquée Paul-André Tenaerts)

Pour ceux qui l'ont bien connu ... au 1 ChA (comme Comd 2nd) lors de rappels ... à la Fraternelle ChA, nous avons également appris le décès de

Bernard Goffinet

Lieutenant-Colonel honoraire du 1er Chasseur Ardennais

Conservateur du musée des Chasseurs Ardennais

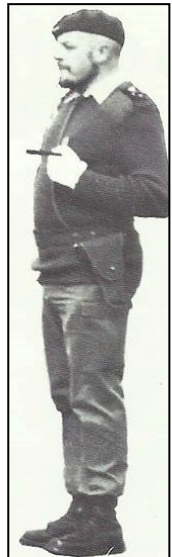
Président de la section régimentaire du 1er Chasseur Ardennais

Président de l'amicale « A mon nos Autes ».

Né à Feschaux le 30/03/1943 et décédé à Waha le 20/01/2018.

Ses funérailles ont eu lieu le 25 janvier 2018.

Il repose au cimetière de Bure





Il était souvent des nôtres, lors du repas de corps, au cocktail annuel et même au tir des dames avec sa compagne bien sûr.

Roger Lommel

Epoux de Madame Marie-Hélène LOMMEL

Licencié en sciences commerciales & financières
ULiège

Chevalier de l'ordre de la couronne

Past président du Rotary Érasme Bruxelles

Juge honoraire au tribunal du travail

Né à Linden le 17 juin 1944 décédé à Jupille-sur-Meuse le 3 février 2018.

Les funérailles ont eu lieu le jeudi 8 février 2018.

Il repose au cimetière de Jupille – Bruyères.

Nous présentons nos sincères condoléances à ces trois familles et à leurs proches.

*"Old soldiers never die,
they simply fade away".*

La Défense s'efforce de remobiliser sa réserve

Texte mis en forme par le Cdt Hre Serge HENNIQUIAU
Vice-Président

Source : Communiqué 090615 01/2018 de l'Agence Belga
Crédit photographique : Mil.be



DEFENSIE **LA DÉFENSE**

L'armée belge a entrepris de redynamiser sa réserve, largement négligée depuis la fin de la Guerre froide et la professionnalisation de ses effectifs - en baisse constante -, afin d'apporter de précieux renforts à ses unités lors de missions, principalement en Belgique, mais aussi, dans une moindre mesure, à l'étranger.

La réserve compte actuellement 5.265 personnes. Ce sont principalement d'anciens militaires ayant quitté le service actif ou des réservistes "historiques", qui ont poursuivi leur engagement après la suspension du service militaire en 1995, a indiqué la Défense à l'agence Belga.

En 2004 s'est ajoutée une réserve composée de militaires recrutés directement sur le marché du travail, des spécialistes disposant de compétences spécifiques.

Mais seuls 1.171 d'entre eux appartiennent, toutes composantes confondues, à la réserve "entraînée", selon les chiffres du ministère de la Défense. Et tous ne sont pas directement engageables en opération.

La "vision stratégique" qui dessine les contours futurs de l'armée, approuvée en juin 2016 par le gouvernement, envisage de recourir davantage à une réserve "réactivée" afin de "fournir une capacité supplémentaire ponctuelle en période d'engagement (opérationnel) soutenu".



L'initiative la plus ambitieuse pour concrétiser cet objectif revient à la composante Terre qui a entrepris de mettre sur pied une véritable réserve opérationnelle de cinq compagnies d'infanterie légère (environ cinq fois 120 personnes), chacune d'entre elle étant rattachée à un bataillon de manœuvre. Elles doivent fournir un "renfort ponctuel afin d'assurer la sécurité intérieure".

Un projet-pilote a été lancé cet été par le bataillon 12ème de Ligne Prince Léopold-13ème de Ligne de Spa.



De G. à D. : Maj (R) DOHOGNE, Comd Cie Ops Res – Adjt (R) DISPAS, CSM de la Cie – Gen Maj THYS, Comd CTer

Il a permis de commencer à former une septantaine de réservistes opérationnels, tous volontaires, a indiqué le commandant de la composante Terre, le général-major Marc THYS, à l'agence Belga.

Lorsqu'ils sont rappelés, ces réservistes disposent du même statut pécuniaire que leurs collègues d'active, a-t-il souligné.

Pour rendre la réserve plus attractive et plus accessible aux candidats, le général Thys suggère des modifications à la réglementation.

Mais il estime aussi que la Défense doit renforcer ses contacts avec les employeurs, afin de les convaincre d'autoriser leur personnel à se porter volontaire pour servir au sein de la réserve.

La Marine est également à la recherche de davantage de réservistes.

Elle a présenté, fin novembre 2017, la nouvelle structure de sa réserve, qu'elle veut plus "flexible", sous la devise "Tribord 10, gouvernez 2030".

À côté de ses quelque 2.000 militaires d'active, la Marine compte actuellement une réserve de 113 hommes. Elle ambitionne d'atteindre le chiffre de 500 à l'horizon 2030 et recherche, précise le capitaine de vaisseau du cadre de réserve Daniel SERVATY, "des personnes motivées avec des connaissances intéressantes pour la Marine".



C'est aussi le raisonnement qui sous-tend la démarche de la composante médicale, à la recherche de réservistes souvent très spécialisés, comme des chirurgiens, éventuellement pour les envoyer en opérations humanitaires à l'étranger - pour peu qu'ils disposent aussi de l'entraînement militaire ad hoc.

La plus petite des quatre composantes de l'armée ne compte que 105 réservistes. Mais ses besoins sont supérieurs à ce nombre, reconnaît son "patron", le médecin général-major Pierre NEIRINCKX.

"Nous recherchons des compétences dans des domaines qui nous intéressent", résume-t-il. Mais lui aussi estime que la réglementation devra évoluer, afin d'accorder un statut pécuniaire spécifique, adapté à ces spécialistes lorsqu'ils rejoignent les rangs de l'armée."

Travailler à la Défense. Plus qu'un Job, une mission.

Recrutement 2018

Malgré les restrictions budgétaires, la Défense ouvre 1.570 places pour 2018. C'est évidemment insuffisant pour répondre à l'entièreté des besoins des unités. Il est donc très important que chaque poste vacant soit correctement rempli. Nous devons dès lors tout faire pour que chaque collègue puisse s'intégrer à l'organisation et soit compétent pour faire ce qui est attendu d'elle ou de lui.

L'économie se relance progressivement. Le taux de chômage diminue et le nombre d'offres d'emploi des entreprises augmente. La concurrence sur le marché du travail se durcit. En outre, certains profils – comme les techniciens – sont tellement rares que chaque grande organisation dans notre pays est obligée de faire des efforts supplémentaires pour remplir ce type de postes vacants.

Cette année, la Défense va lancer diverses grandes campagnes médiatiques spécifiquement pour le recrutement. Une campagne de communication générale, une campagne de recrutement pour les soldats et une pour les fonctions techniques. Bien que ces campagnes d'envergure aient leur utilité pour susciter des vocations, elles ne sont rien d'autre qu'un soutien au recrutement.

Les collaborateurs de HRB-R&S dans leur ensemble, mais particulièrement les 38 Active Recruiters (AR) des 9 Centres d'information (IC) ont pour mission principale d'attirer les candidats potentiels et de les informer. Ils sont spécialistes de la procédure de sélection et connaissent globalement la large gamme d'offres d'emploi ou de formations au sein de la Défense.

Ils sont assistés par des jeunes enthousiastes "experts du terrain". Ces derniers sont appelés Local Recruiters (LR) et sont issus des diverses Composantes et unités. Ces jeunes ont l'ambition de faire connaître leur métier/formation et partagent leurs expériences journalières en toute transparence.



Les principaux efforts proviennent en fait des unités, de chaque militaire. Nos propres collaborateurs sont, en effet, potentiellement les meilleurs ambassadeurs de nos différentes fonctions. Pour ce faire, il faut que tout le monde sache ce que la Défense a ou non à offrir et ce qu'il ou elle peut ou non raconter à de potentiels postulants.

Tel est l'objectif de ce dossier. Nous demandons donc à ce qu'il soit diffusé le plus largement possible au sein de la Défense.

L'offre d'emploi

Cette année, la Défense incorporera au total 1.570 personnes dans environ 100 fonctions différentes, allant de volontaire paracommando aux docteurs spécialistes et de cuisinier à ingénieur. La Défense propose un poste vacant pour chaque niveau d'étude. Les offres d'emploi de la Défense sont très diversifiées et caractérisées par différents statuts. De plus en plus de fonctions sont uniquement ouvertes dans le statut BDL (durée limitée), tandis que d'autres sont d'une durée un peu plus longue (par exemple, les pilotes du cadre auxiliaire). Une minorité de fonctions est uniquement disponible dans le statut de carrière.



Sachez aussi qu'il y aura, chaque année, de plus en plus d'opportunités via le recrutement interne et que, pour toutes ces candidatures, il existe aussi des dates limites d'inscription. Ceux qui veulent postuler doivent s'inscrire avant la date limite. Les retardataires risquent de devoir attendre un an avant que le poste ne soit à nouveau ouvert. Pire encore, ils pourraient définitivement rater une opportunité à la

Défense par dépassement de la limite d'âge.

Ces dates limites ne sont pas les mêmes pour tous les postes. La majorité des postes ouverts est clôturée durant la première moitié de l'année. À partir de l'été, seulement un nombre limité de postes pour soldats et matelots est encore ouvert vu qu'ils sont incorporés presque tous les mois.

Connaissez-vous quelqu'un dans votre entourage qui veut savoir ce que nous avons à offrir ? Le meilleur réflexe est toujours de la/le rediriger vers notre jobsite (www.mil.be/jobsite et www.travailleraladefense.be). Vous y trouverez, sous la rubrique emplois, toutes les offres pour lesquelles il est toujours possible de postuler à ce moment-là, ainsi que les dates limites d'inscription correspondan-



tes. Dans les autres rubriques, vous trouverez les informations importantes sur les tests de sélection (ainsi que des trucs et astuces) et la marche à suivre pour postuler.

Ensemble nous sommes plus forts

Beaucoup de jeunes gens optent pour une entreprise ou une organisation sur les conseils de leur famille ou amis. Pour la Défense, ce n'est pas différent. Dans certaines fonctions, plus de 40% de la famille ou des amis du candidat travaillent déjà à la Défense. Chaque militaire sera donc un jour confronté à des questions sur le travail à la Défense. Ce qui fait de tout militaire un recruteur potentiel.

La façon dont vous répondrez aura une influence sur la suite. Il est donc très important de donner une vue réaliste de votre job. Rien ne sert de donner une image exagérément positive ou négative. Restez réalistes: aucune fonction n'a que des avantages ou des inconvénients. Il est aussi important de ne pas parler des choses que vous ne connaissez pas. Ces dernières années, la Défense a subi d'énormes changements. Ceux-ci ont eu un impact sur notre façon de travailler, sur les formations et même sur la procédure de sélection. Chaque année, de petites ou de grandes modifications ont lieu. Les connaître toutes est impossible. La formation que vous avez suivie pour votre fonction a depuis sans doute aussi changé. Il peut y avoir d'autres exigences en matière de diplômes, d'autres conditions d'âge, d'autres statuts,...

Lorsqu'une personne vous interroge sur ce qu'il en est de travailler à la Défense, limitez-vous donc à votre propre expérience. Pour la personne qui vous interroge, vous êtes "le Militaire" de référence, vous savez tout. Il/elle supposera que ce que vous dites est l'exacte vérité et ne prendra pas la peine de contrôler si ce que vous dites est juste. Essayez de faire comprendre à la personne intéressée que la Défense est une grande organisation et que vous ne pouvez parler que de votre propre expérience. Pour toutes les questions concernant les statuts, épreuves de sélection et les formations, il est dès lors préférable de renvoyer vers un centre d'information de la province. Les adresses se trouvent dans cette brochure. Ainsi que ce qu'il est préférable de faire ou ne pas faire.



A faire

- Expliquez spécifiquement la fonction que vous exercez.
- Donnez une image réaliste de votre travail. Ne pas vous contenter de parler des aspects positifs, mais dire aussi ce qui vous semble moins bien.
- Placez de brèves descriptions, des reportages photos ou des témoignages liés à votre fonction sur le Facebook de votre unité. Ce sont souvent les postes les plus consultés.
- Lorsqu'une école vous contacte pour parler de votre job, faites le toujours savoir au Centre d'information de votre province. Ils vous soutiendront.
- Dites clairement qu'il existe de nombreuses fonctions à la Défense et que vous ne les connaissez pas toutes.
- Après votre conversation, donnez toujours le lien du Jobsite de la Défense (www.travailleraladefense.be) ou communiquez l'adresse du Centre d'information. L'intéressé pourra ainsi se renseigner sur les autres aspects.
- Restez toujours courtois, même si l'intéressé ne connaît rien de la Défense ou s'en fait une idée fausse. Aidez-le/la à avoir une image fidèle de notre organisation.

A ne pas faire

- Donner des explications sur les tests de sélection, les formations, des fonctions ou des Composantes dont vous ne savez absolument rien. Pour de plus amples informations, redirigez-le/la vers un Centre d'information.
- Donner tous les détails sur votre environnement de travail et les moyens dont vous disposez. Pensez cependant toujours à votre sécurité, à celle de vos collègues et de votre unité, surtout lorsque vous postez des photos ou des vidéos sur votre Facebook ou d'autres médias sociaux.
- Ne pas répondre à une question. Si vous n'avez pas le temps ou l'envie de donner une réponse complète, orientez plutôt la personne vers un Centre d'information.

Les centres d'information

Alors que le site de la Défense donne un aperçu des fonctions disponibles et de la procédure de sélection, les centres d'information sont les endroits où devraient se rendre ceux qui recherchent une information plus détaillée. Nos recruteurs actifs suivent de près les changements au sein de la Défense, c'est leur métier. Ils sont en outre les

mieux placés pour fournir aux candidats potentiels, des informations complètes et précises sur les conditions de sélection, les fonctions, les formations, les statuts et les diplômes requis... Les centres d'information sont également présents à des centaines de foires et journées de l'emploi pour informer les jeunes sur l'offre de la Défense.



A un niveau local, ils sont également, en matière de recrutement, un point de contact pour les écoles, les autorités ainsi que la presse. En étroite collaboration avec les unités de leur région, ils recherchent les meilleures opportunités de promouvoir les postes vacants.

Lorsque, en tant que militaire, vous êtes confronté à une personne désireuse d'en savoir plus sur une fonction disponible et que vous ne la connaissez pas, les recruteurs actifs vous aideront volontiers à répondre en prenant le relais. Il suffit pour cela de leur faire parvenir cette demande par courriel.

Jobdays

Les écoles et les unités de la Défense organisent de nombreux Jobdays ainsi que des journées découvertes et/ou des journées d'information qui permettent aux candidats potentiels de faire connaissance avec la vie en unité et avec des militaires exerçant une certaine fonction. Toutes ces activités ne se font malgré tout pas nécessairement à grande échelle. Ce n'est pas non plus leur but, ces événements étant destinés avant tout à donner aux personnes intéressées une vision correcte de la façon dont les choses se déroulent dans une unité. Les recruteurs actifs des centres d'information sont également présents et peuvent ainsi compléter les informations de l'unité avec les informations d'ordre technique concernant le processus de recrutement et de sélection.



www.travailleraladefense.be

0800/33348

Ceux qui veulent participer à ces Jobdays doivent généralement s'y inscrire. Cela se fait via notre site internet. Tous les futurs événements se trouvent sur www.mil.be/fr/jobdays. Vous y trouverez également les formulaires d'inscription.

Le CRMRLG prend part à des séances d’instruction au profit de la 4 Cie du 12/13Li

Cdt Hre Serge HENNIQUIAU
Vice-Président



Les samedis 13 et 20 janvier 2018, des membres du personnel de la 4^{ème} Compagnie Opérationnelle de Réserve (affectée au 12/13 Li de Spa) sont venus au Quartier Médecin Lieutenant Joncker (St Laurent) à Liège participer à des formations (JICCS*) qui à l’issue d’un test procure une certification. Ces formations sont obligatoires pour tout le personnel indépendamment du rang et du grade.

** Les JICCS sont des compétences que tout le personnel doit maîtriser. La formation est fournie et évaluée chaque année afin de maintenir ces compétences.*

Les militaires de la 4^{ème} Compagnie étaient accueillis dans les locaux du Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège par le Président, le Colonel Dominique DI DUCA ; en présence du cadre de la Compagnie : le Major Jean-François DOHOGNE Commandant de Compagnie, le Cdt Lambert L’HOEST Commandant en Second et le CSM, l’Adjudant Thierry DISPAS.

Vu que le cadre de la Compagnie est assez restreint, actuellement, le Major Jean-François DOHOGNE a demandé au Cercle d’assurer, avec des Réservistes reconnus dans leurs domaines de compétences respectifs, une partie des cours JICCS.

C’est ainsi que nous avons fourni quelques spécialistes de branches, à savoir :

- Le *Colonel Dominique DI DUCA* pour les premiers soins et la récupération des personnes après incident ou accident.
- Le *Commandant d’aviation Michel RINGLET* pour la sécurité militaire.
- Le *Commandant d’aviation Jean DANIELS* pour le droit des conflits armés et le code de comportement en respect des valeurs humaines.
- Le *Commandant Lambert L’HOEST*, 2IC 4Cie, pour la défense CBRN (chimique, biologique, radiologique et nucléaire) et la sécurité de l’informatique.

- L'Adjudant Olivier LOUWET, 12/13Li, pour la reconnaissance des risques explosifs et l'intervention sur les incendies et feux

L'accueil et la logistique de ces deux jours étaient assuré par le Commandant Denis BROEDERS et le Commandant Serge HENNIQUIAU.

Afin de bien vous rendre compte ce que sont les JICCS, voici pour l'exemple le questionnaire d'évaluation en ce qui concerne la sécurité militaire.

1. Que dois-je faire en cas de réception ou interception d'un envoi suspect?

- N'utilisez pas de moyens radio ni de GSM.
- Ne placez rien sur, devant, derrière ou à côté de l'objet.
- Ne pas toucher l'objet suspect.

2. Quel est la taille du périmètre de sécurité qui doit être mis en place dans le cas de la découverte d'un véhicule suspect ?

- 150 m
- 200 m
- 100 m
- 250 m

3. Quels sont les critères qui spécifient la menace ALPHA ?

- Il existe un impact sur le déroulement du training.
- La menace terroriste est générale.
- Une action terroriste peut être menée dans un avenir proche à l'encontre d'une installation militaire belge.

4. Que dois-je faire en cas d'une « Alerte à la bombe » par téléphone ?

- Etablir un périmètre de sécurité.
- Poser les questions reprises sur l'Ann P de l'IF5.
- Prévenir l'Offr Sec.

5. Que dois-je faire en cas de découverte d'un objet ou d'un véhicule suspect ?

- Recueillir les informations pertinentes.
- Refuser l'accès au périmètre impacté à toute personne non compétente.
- Prévenir la police locale

6. Quels sont les critères qui spécifient la menace ALPHA ?

- La menace terroriste est générale.
- Il existe un impact sur le déroulement du training.
- Un incident s'est produit.

7. Que dois-je faire en cas d'une « Alerte à la bombe » par courrier ?

- Manipulez le moins possible le message et l'enveloppe.
- Conservez le message et l'éventuelle enveloppe.
- Prévenir l'Offr Sec.

8. En temps de paix, la sécurité nationale peut-elle être mise en danger par des actions de puissances étrangères ?

- Non
- Oui

9. A qui s'applique le niveau d'alerte ?

- A toutes les unités
- Aux Comdt Mil Prov
- A certaines composantes
- Seulement aux Etats-Majors

10. Quels sont les critères qui spécifient la menace BRAVO ?

- Aucune cible particulière n'est identifiée.
- Un incident s'est produit.
- Il existe un impact sur le déroulement du training.

11. Quels sont les critères qui spécifient la menace CHARLIE ?

- Une action terroriste peut être menée dans un avenir proche.
- Il existe un impact sur le déroulement du training.
- Un incident s'est produit.

12. Quels sont les critères qui spécifient la menace ALPHA ?

- La nature et la portée de cette menace ne peuvent être déterminées.
- Une cible a été identifiée.
- La menace terroriste est générale.

13. Quelles peuvent être les origines du terrorisme selon la définition de la Défense ?

- Religieuse et Economique
- Religieuse et Philosophique
- Politique et Religieuse
- Politique et Idéologique

14. Que dois-je faire en cas de réception ou interception d'un envoi suspect ?

- Prévenir l'Offr Sec.
- Etablir un périmètre de Min 100 m.
- N'ouvrir en AUCUN cas l'envoi suspect.

15. Quels sont les critères qui spécifient la menace BRAVO ?

- Les activités terroristes augmentent.
- Une cible a été identifiée.
- Les activités terroristes deviennent plus précises.

16. Quelles sont les formes d'action qui peuvent être menées contre les quartiers militaires ?

- Sabotage
- Espionnage
- Vol
- Terrorisme
- Subversion

17. Quel est le nom donné à notre système d'alerte ?

- IENA LILAS
- CHARLIE DELTA
- ALPHA BRAVO
- PAPA TANGO

18. Que dois-je faire en cas d'évacuation suite à une « Alerte à la bombe » ?

- Quitter immédiatement le quartier militaire.
- Prévenir l'Offr Sec.
- Ranger les documents classifiés et fouiller le local.

Mid Winter Meeting CIOR-CIOMR : La secrétaire générale déléguée de l'OTAN s'adresse à la Réserve

Col (R) Dominique DI DUCA
Rapporteur

Chaque année en février, la **CIOR** et la **CIOMR** (1) organisent un « mid winter meeting » au siège de l'OTAN à Bruxelles. Le jeudi, jour de symposium, un haut responsable d'adresse aux Réservistes présents. Nous étions environs 200 accompagnés de nos **NRFC** (2) respectifs. L'auditoire Luns était complet.



Mme Rose GOTTEMOELLER (US), Secrétaire générale déléguée de l'OTAN

Elle relève que notre rôle est indispensable au niveau de chacune de nos nations, qu'un Réserviste doit s'entraîner en permanence pour savoir adapter ses compétences, tout comme l'OTAN qui est tout le temps occupée à s'adapter pour remplir ses missions.

Aujourd'hui nous nous adaptons au changement de la sécurité dans notre environnement et les alliés ont répondu avec force et détermination.

Le prochain sommet de juillet 2018 à Bruxelles validera les prochaines étapes de notre Alliance. Ce sommet abordera CINQ aspects que nous résumons ci-dessous.

(1) **CIOR-CIOMR** : Confédération Interalliée des Officiers (Médicaux) de Réserve

(2) **NRFC** : National Reserve Force Commander (DNR chez nous)

Le premier aspect portera sur la **transformation de l'OTAN**. Depuis 2014 l'OTAN a transformé sa capacité de réponse dans toutes les directions (terre – mer – air et aussi cyber).

Des mouvements très rapides de groupes multinationaux voient le jour.

Sa visite dans deux des Battle group dans la Baltique (Lettonie et Lituanie) est un exemple frappant. Le travail y est impressionnant et démontre la solidarité et la force que l'Alliance a construites. Tout respecte le droit international, le but étant de défendre sans provoquer. Il est important de se souvenir que nos actions sont avant tout défensives.

Le second thème du sommet sera la **stabilité** incluant le combat contre le terrorisme. On doit aider à la stabilité de nos voisins directs car plus ils sont stables, moins nous risquons le danger. Entraîner et conseiller les forces locales est un de nos meilleurs outils. Ceci est en cours en Iraq et en Afghanistan. Nous savons tous que de nombreux Réservistes ont participé en Afghanistan, comme dans d'autres missions OTAN à travers le monde et, une fois encore, elle nous remercie car notre rôle est important.

Le contre-terrorisme est un autre point important pour tous les Alliés. DAESH est détruit et on en est arrivé au point où seule l'OTAN a une expertise dans ce domaine et tente d'apporter des compétences à ceux qui ont besoin de cette boîte à outils. Cela signifie par exemple de travailler plus avec l'UE. Ceci **sera le troisième thème** du sommet. Plus de 90% des citoyens européens sont protégés par l'OTAN. Il est donc naturel que le partenariat soit intense. Depuis le sommet de Varsovie (2016), on remarque une vraie collaboration entre l'UE et l'OTAN. Celle-ci recouvre tant le cyber que le terrorisme que le militaire que la mobilité. L'OTAN participe aussi à la défense de l'UE, ce qui signifie plus de participation européenne. Les pays ne doivent pas venir avec des exigences et des priorités, c'est tout un ensemble qui doit fonctionner. La complémentarité s'impose donc en opposition à une compétition OTAN/UE.

La modernisation de l'Alliance sera l'objet du **quatrième thème**. Celle-ci porte sur les politiques, procédures et les ressources. Un élément fondamental est l'adaptation de la chaîne de commandement de l'OTAN de telle sorte que les nations planifient, préparent et, au besoin, combattent ensemble comme une seule. Après la guerre froide, cette chaîne a été réduite opportunément, mais aujourd'hui il faut la réadapter. Notons entre autre la mise en place d'un nouveau commandement pour l'Atlantique afin de garantir les lignes de communication entre l'Amérique et l'Europe. Ajoutons aussi la préparation d'un nouveau centre pour les opérations cyber.

Enfin, **le cinquième thème** sera un **plan d'investissement global**. 2% du PIB est un chiffre clef mais il ne doit pas nécessairement signifier de l'argent. Chacun doit expliquer comment il dégage des moyens mais aussi expliquer comment il les investit au profit de TOUS dans le cadre des missions et opérations de l'OTAN. Par exemple si les Finlandais déploient plus de personnel que quiconque à sa frontière, cela allège la charge des autres et devrait être valorisé dans le cadre des 2% au moins.

Si nous nous retournons et regardons ce que nous avons démontré, on peut aussi remercier les Réservistes et penser qu'ils continueront aussi à protéger les millions de citoyens pour leur sécurité.

Lors de la session Q/R, les relations avec les employeurs furent abordées. La secrétaire générale déléguée s'engagea à relayer le sujet auprès des politiques. D'autre part, le BREXIT ne semble pas l'embarasser car chaque pays partageant le fardeau ceci n'obère pas sur la suite de l'Alliance. Il fut enfin rappelé que les engagements (2% du PIB) pouvaient être soit le paiement, soit le travail, soit l'emprunte du pays sur le terrain. Depuis le sommet du Pays de Galles chacun en a pris conscience officiellement.



Enfin de séance, l'échange de « plaquettes » fut de mise.

Avant et après cette rencontre, les deux associations vaquèrent à leurs activités respectives.

Les treize comités de la CIOR (1) se rencontrent pour avancer sur leurs travaux, recommandations aux pays membres et préparer le congrès d'été (à Québec City cette année).

La CIOMR (1) a organisé, le mercredi à l'hôpital militaire, une journée workshop au cours de laquelle la réanimation pédiatrique, les hémorragies massives, les injections

intra-osseuses, l'aspiration thoracique, l'immobilisation sous traction de fractures des membres inférieurs, les traumatismes du bassin et la mise en place de ceintures pelviennes et la prise en charge du traumatisme cérébral furent abordés. Un exposé plus long, plus complet et n'occultant rien, portant sur les mutilations génitales complétait cette journée. Jeudi après-midi ont eu lieu des exposés touchant le planning médical et logistique dans les hôpitaux britanniques pendant les guerres en

Iraq en 2003, les soins dentaires, l'évaluation de la condition physique des Réservistes au Canada par méthode simple, la prise en charge du personnel en burnout suite à l'accueil des migrants après leur traversée, etc ...

Les exposés du vendredi portèrent sur les maladies infectieuses, les attitudes à enseigner (et à avoir) dans le cadre des actes terroristes et sur l'évolution de la prise en charge des victimes / patients entre le point de blessure et l'entrée en milieu hospitalier.



Ces journées de formation à caractère médical sont reconnues par les organismes d'agrément et valorisées dans le cadre de la formation professionnelle continue de chaque participant.

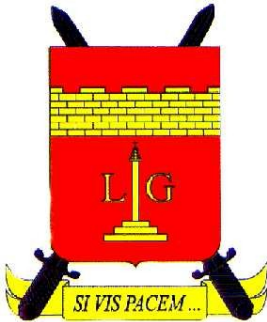
Le nouveau représentant permanent au siège de l'OTAN, LCL (R) Ben JONCKERS, y fit ses premiers pas. Ce fut un bon examen d'entrée, d'autant plus que l'OTAN déménageant en juin vers ses nouvelles installations, il aura à y organiser les réunions suivantes.



17 janvier – Vœux de Nouvel An du Commandement militaire de la Province de Liège

Cdt Hre Serge HENNIQUIAU
Vice-Président

Crédit photographique : Comdt Mil Prov LIEGE



C'est le mercredi 17 janvier 2018, en soirée, que le Lieutenant-Colonel Breveté d'Etat-Major HAMMES, Commandement Militaire de la Province de Liège, présentait ses vœux de bonne et heureuse année à une assemblée de plus de 500 personnes réunies dans le cloître et la salle d'honneur du Quartier Médecin Lieutenant Joncker à Liège (Abbaye Saint Laurent).

Des membres du Comité du Cercle étaient présents à cette très sympathique réception.

Quelques éléments significatifs du discours du Lieutenant-Colonel BEM Hames :

« L'année passée, j'avais dressé un tableau pessimiste, mais cette année mes propos sont plus optimistes sur l'avenir de notre armée.

Une série de projets d'investissement avancent dans le bon sens, les fermetures de casernes ont été reportées, la Belgique s'est inscrite dans le programme européen PESCO et s'est engagée à augmenter ses dépenses.

L'armée attire de moins en moins de jeunes. Nous travaillons pour arrêter cette spirale négative.



Le 4^{ème} bataillon de Génie d'Amay a organisé un grand exercice dans la région de Hannut, le 12^{ème} /13^{ème} de Ligne de Spa a recréer un embryon de Compagnie de Réserve.

Pour faire face à la menace terroriste l'armée était, et continuera de l'être, présente à Tihange, Liège et Verviers.

Divers changements sont prévus pour 2018 : le camp d'Elsenborn et l'Arsenal de Rocourt verront une partie leurs activités confiées à des entreprises. Un choix qui n'enchanté pas tout le monde mais qui est vraisemblablement inéluctable.

L'Ecole du Génie quittera Jambes pour rejoindre Amay en fin d'année.

Enfin, il faut savoir que la Défense organise, cette année en province de Liège, trois activités importantes : en mai, la marche des forts à Blégny, un festival de musiques militaires le 16 septembre au Palais des Princes-Evêques dans le cadre du centenaire de la Première Guerre Mondiale, l'Armistice sera célébré le 9 novembre à Liège et non le 11, car c'est l'anniversaire de l'abdication du Kaiser à Spa. »



24 janvier – Réception de Nouvel An URNOR / URNSOR

Plutôt que de vous faire une relation un peu « ritournelle » de cette activité traditionnelle, nous avons demandé au Président National de l'URNOR, notre ami le Colonel Philippe ROUSSEAU, de nous procurer le discours qu'il a prononcé en commun avec l'Adjudant Michel d'ALESSANDRO, Président de l'URNSOR.

Monsieur le Ministre de la Défense,
Monsieur le Chef de la Défense,
Monsieur le Représentant de la Maison militaire du Roi,
Monsieur le Directeur général,
Madame et Messieurs les généraux,
Mesdames et messieurs en vos grades et qualités,
Chers amis réservistes,

Il y a quatre ans, nous avons décidé, mon collègue et moi, d'unir nos deux associations pour l'organisation de cette réception. Cette année encore, nous sommes heureux de vous accueillir au nom de l'URNOR et de l'URNSOR et comme le veut la jeune tradition, nous nous exprimerons à deux voix.

En ce qui me concerne, c'est la dernière fois que je me livre à cet exercice devant vous puisque dans quelques semaines j'aurai l'honneur mais aussi le plaisir de transmettre le fanion de l'URNOR à un successeur.

Je ne vais pas ici me livrer à un bilan détaillé de ces quatre années, peut-être aurais-je du réfléchir avant de m'engager comme président car mon mandat n'a pas été le plus facile. En outre, nous avons connus, au cours de ces quatre années, de nombreux drames et la sécurité de notre pays n'a plus été aussi menacée depuis très longtemps.

Il y a quatre ans la question qui se posait était : « Avons-nous encore besoin d'une Réserve ? ». Aujourd'hui autorités politiques et militaires sont d'accord sur la nécessité de développer la Réserve. Nos associations ont pris leur part dans ce changement d'attitude et les symposiums que nous avons organisés sur le thème de la Réserve en 2015 et en 2016 restent des références. Le résultat de notre groupe de travail sur l'avenir de la Réserve, présenté au Ministre de la Défense en juin 2015 reste un document de base et nous sommes heureux de voir aujourd'hui combien les idées développées à l'époque sont reprises et défendues par la Défense.



Tout n'est cependant pas parfait car contrairement à ce que nous pensions l'ennemi n'est pas externe mais interne. Il ne s'agit plus aujourd'hui de convaincre les politiques ou l'opinion publique mais de faire évoluer les concepts au sein même de la Défense. Cette administration qui nous paraît un peu sclérosée s'accroche aujourd'hui à une gestion parfois trop rigide, sans beaucoup d'ambition ni de vision. Certes, les différentes Composantes font preuve d'imagination et d'adaptation dans leur utilisation de la Réserve comme le prouve la réorganisation de la Réserve de la Marine, la mise en place d'essai de « compagnies de sécurité » à la Composante terre, les projets et les initiatives notamment en matière de recrutement et de formation, développés par la Composante médicale. Je pourrai encore ajouter à cette liste la réorganisation de la direction générale d'appui juridique ou l'évolution du rôle des réservistes et des civils en matière de renseignements et de cyber-protection.

Malheureusement, ces initiatives sont freinées par l'absence d'une gestion souple, imaginative et ouverte sur l'avenir. Les structures de recrutement et de formation ne suivent pas le mouvement et la gestion des ressources humaines est assez insuffisante en ce qui concerne la Réserve. Dans beaucoup de pays, la Réserve est gérée par des réservistes. Peut-être la Belgique pourrait elle aussi essayer cela puisque c'est sans doute une excellente solution à une diminution constante du personnel de la direction générale des ressources humaines.

La Marine a désigné récemment un réserviste comme responsable de l'ensemble de sa Réserve. Chaque Composante devrait en faire autant et c'est ces responsables qui devraient avec le Directeur national de

la Réserve et les présidents des deux associations nationales définir des principes de gestion des ressources humaines adaptés à la Réserve. Nous insistons pour la mise en place rapide de ce concept qui seul pourrait à nos yeux rendre une certaine crédibilité à la gestion de la Réserve.

Les principaux obstacles au développement de la Réserve sont le recrutement et la formation. Cette dernière dépend actuellement de la gestion des ressources humaines et doit absolument être adaptée aux besoins des Composantes et assouplie. L'expérience actuelle de la formation des réservistes affectés à la Compagnie de Sécurité par d'autres réservistes plus expérimentés doit nous servir d'exemple.

Le recrutement ne pourra se développer si les réservistes ne bénéficient pas d'un statut professionnel clair et correct. Ce statut est inconcevable sans la collaboration des employeurs comme des représentants des travailleurs. A l'instar de ce qui se passe dans des pays voisins et notamment en France, nous plaillons depuis quatre ans pour la mise en place d'un conseil supérieur de la Réserve qui réunisse autour de la même table les autorités politiques et militaires, les employeurs, les organisations syndicales et les réservistes. C'est le seul moyen de trouver un consensus qui puisse permettre de développer le recrutement de réservistes dans le respect des droits de chacun. La mise en place d'un tel conseil ne relève que d'une décision politique, au demeurant peu couteuse, mais jusqu'à présent, notre demande n'a pas été entendue. Il est cependant indispensable selon nous de passer par cette étape. En effet, la Défense seule est incapable de créer un statut des réservistes car si ce statut ne prend pas en compte les intérêts légitimes des employeurs, il restera lettre morte. Nous comptons parmi les réservistes des employeurs et des représentants des travailleurs qui tous comprennent l'importance de ce projet.

La Défense bouge mais elle évolue encore lentement et aujourd'hui le temps presse. La diminution du niveau de menace ne change rien à la nécessité de se préparer à pouvoir faire face à une nouvelle dégradation de la situation sur le plan national comme sur le plan international. La Réserve peut être l'élément clé qui doit permettre de faire face à des dangers temporaires par le renforcement d'une armée certes moderne mais aujourd'hui de plus en plus réduite.

Le réserviste est par nature un optimiste, sinon il ne resterait pas réserviste. C'est donc plein d'entrain que nous abordons cette année nouvelle pleine de défis. Sur le plan politique, une récente résolution déposée devant la commission parlementaire de la Défense nous laisse espérer que celle-ci va se pencher en 2018 sur la situation de la Réserve en Belgique.



Espérons également que tous les acteurs politiques passent à l'action afin de disposer d'une Réserve forte pour répondre aux défis du futur.

Sur le plan des associations, l'année sera une fois de plus, très active. Nous avons rédigé des statuts communs qui devraient nous permettre à l'avenir de renforcer encore plus notre collaboration et de fédérer tous les réservistes et particulièrement les actifs et les jeunes sous une même bannière. Ces statuts seront soumis, dans chacune de nos deux associations, à des assemblées générales extraordinaires dans le courant de cette année. Nous espérons que ce processus va pouvoir nous mener à la fusion de nos 2 associations. Grâce à cela, et en fédérant encore plus nos forces, nous serons à même d'encore mieux servir la Défense pour le développement d'une Réserve de qualité remplissant les missions assignées par la Nation.

Les défis de l'année 2018 n'entament pas notre enthousiasme et nos associations resteront présentes tant sur le plan national que sur le plan international. Un de ces défis et non le moindre, sera la prise en charge de la présidence de la CISOR (Confédération Internationale des Sous-Officiers de Réserve) pendant 2 ans. Notre pays est l'un des membres fondateurs de cette association, reconnue par la NRFC (NATO Reserve Force Committee). Le premier thème de la Présidence sera la lutte contre le terrorisme, oh combien d'actualité aujourd'hui. Et le deuxième thème sera la coopération militaire au sens large, donc également avec l'association cœur des officiers de réserve, la CIOR.

Notre revue « Réserve » vient également de renaître de ses cendres grâce à une collaboration inédite avec le secteur privé et qui va décharger nos deux associations d'une partie du travail. Vous recevrez en mars un nouveau numéro de notre Revue. La circulation de l'information nous semble indispensable à la bonne compréhension des nombreuses évolutions actuellement en cours. C'est pour cela également qu'un nouveau site internet commun à nos deux associations va voir le jour.

Enfin nos activités habituelles journée de formation « Green Spring » pour les jeunes réservistes ou la compétition nationale des cadres de réserve restent au programme à côté des nombreuses activités patriotiques auxquelles nous participons, soucieux de la transmission du souvenir indispensable au maintien de notre démocratie (OAvert p. 17).

Vous le constatez, la Réserve et nos deux associations restent très actives.

Nous souhaitons que cette année 2018 soit aussi une année enthousiasmante pour chacun de vous tant sur le plan familial que professionnel ou personnel. Nous vous souhaitons une année de défis relevés et réussis, une année de petites et de grandes joies.

Merci pour votre présence et vive la Réserve !



Réservistes attention !

Vous êtes **RESPONSABLES**
de votre carrière et de votre dossier.

L'ASE en est uniquement gestionnaire.

Prenez les devants ! Rencontrez vos gestionnaires,
rendez-vous aux drinks d'unité, aux fastes, répondez
à leurs demandes.

En bref, **montrez-vous !**

Bon à savoir !

CECI N'EST PAS UNE PUBLICITÉ ...

... C'EST UNE SIMPLE INFORMATION !

Depuis la fermeture des départements de confection d'uniformes militaires des Maisons Pelsmaekers (Antwerpen puis Gent), Charles Antoine (Vivegnis puis Visé) et d'autres, beaucoup d'entre-nous se trouvent dans l'embarra pour l'acquisition ou la transformation d'un uniforme (service-dress, tenue bleue, spencer ...).

Nous avons découvert sur la toile celui qui semble être « le dernier des Mohicans ».

Daniels kleding Bvba
Genkerbaan 27 - 29
3520 Zonhoven
tél. 011/81.32.67



Site internet > www.daniels-kleding.be/

Contact par mail > daniels.kleding@telenet.be

Pour le département uniformes militaires :

www.daniels-kleding.be/ons-gamma/uniformen/militair.html

Ouvert :

Du lundi au vendredi de 9 à 12 hr et de 13 à 18 hr.

Le samedi de 9 à 12 hr.

Fermé :

Le samedi en juillet et août.

Le dimanche.

A vous de voir !

MC Flash-Info 2017/02

L'avenir de l'Hôpital Militaire : une perspective encourageante !



Dans les vagues de transformations, de restructurations et adaptations vers le futur de la Défense, l'Hôpital Militaire Reine Astrid semble souvent au centre de la cible.

Le texte FLASH ci-dessous, publié par la Composante Médicale et signé par son chef – Médecin Gen Maj Pierre NEIRINCKX – donne un aperçu d'un avenir plus serein et répondant mieux aux besoins actuels et futurs."

Dans une Défense moderne, un appui médical de qualité est indispensable pour assurer le succès des missions qui lui sont attribuées. Ainsi, il a été inscrit dans la Vision Stratégique de la Défense du 29 juin 2016 que l'appui médical reste essentiel pour le soutien des opérations. Cet appui est dirigé vers l'engagement opérationnel prévu dans le cadre des 3 missions clés de la Défense à savoir : la défense collective, la sécurité collective et la protection des ressortissants belges dans le monde entier. Dans ce même document, il est prévu que l'appui médical militaire se concentre autour de 3 piliers : un pilier « opérationnel », un pilier « mise en condition » et un pilier « de soutien ». Le personnel médical du pilier « opérationnel » non-déployé en mission ou opération, doit entretenir ses compétences et les mettre à profit au sein du pilier « mise en condition » qui reste quant à lui majoritairement centralisé.

Un audit a été réalisé cette année par des experts indépendants qui ont formulé un nombre de recommandations pour l'avenir de l'hôpital militaire comme structure centralisée de la « mise en condition ». Cet audit a confirmé la faisabilité des propositions émises par l'Etat-major de la Défense et a fourni des suggestions supplémentaires concernant la collaboration civilo-militaire et le financement de l'hôpital militaire.

Le Ministre de la Défense a donné mandat à un groupe de travail technique intersectoriel et interdépartemental, afin de mettre en pratique les recommandations établies lors de cet audit indépendant et de préparer ainsi l'avenir de l'hôpital militaire. Ce groupe de travail technique est présidé par le VCHOD et est composé du MCC, du Dir HMRA et de représentants de DGHR, DGMR, DGJM et DGBF et du SPF Santé Publique.

Ce groupe de travail préparera les décisions à prendre concernant une structure hospitalière hybride comprenant un volet purement militaire et un volet civilo-militaire.

Au niveau du volet civilo-militaire, une concertation avec des partenaires potentiels sera établie pour des niches d'expertise militaire afin d'établir des collaborations durables.

Parallèlement des discussions dirigées par d'autres départements auront lieu dans un second groupe de travail. Elles porteront sur la description des conditions et des structures d'un seul hôpital fédéral en cas de catastrophes, qui peut être exploité en collaboration avec la défense et les soins de santé civils.

Par le mandat donné au premier groupe de travail, une nouvelle étape importante vient d'être franchie pour l'avenir et le développement futur d'un nouvel hôpital militaire (ou "MH New"). Un avenir dans lequel l'intégration de l'hôpital militaire dans la philosophie des futurs réseaux d'hôpitaux est prévue, en collaboration avec des partenaires civils. Ceci se fera sans perdre de vue la spécificité du métier de militaire et en garantissant la préparation médicale, la prévention et les soins du militaire en opérations.

Ce projet est la garantie d'un appui médical de qualité pour les opérations.

Je compte sur le soutien de tout le personnel de notre Composante Médicale pour contribuer à la réussite de ce projet.



Vous retrouverez toutes les informations utiles aux Réservistes à l'adresse :

www.crmrlg.be

Et nous restons joignables à l'adresse :

crmrlg@skynet.be

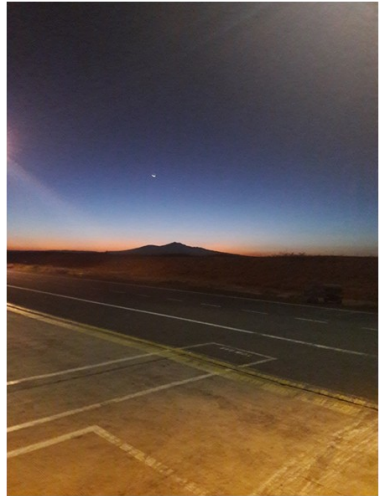
Le Parc National des Virunga : retour à la case départ...

Maj (R) Jean-François DOHOGNE
Conseiller



Ne vous avais-je pas dit que j’y reviendrai encore au moins... une fois... ? Et m’y revoilà donc : non pas comme prévu mi-octobre 2017, mais bien dans le juste et exact créneau horaire qui m’avait conduit ici pour la première fois... C’est ainsi que le dimanche 14 janvier 2018, je remplissais les dernières formalités d’envol à Zaventem.

Quelle organisation de boucler tout en...10 jours. J’étais en opération sur Bruxelles pour le passage à l’An Neuf jusqu’au 04 janvier 2018...! Un seul regret : n’avoir pu voir tous ceux que je voulais avant le départ...! Qu’à cela ne tienne, je les verrai au retour : Tous n’en seront que plus heureux... j’espère ! Sans fausse note cette fois, c’est avec mon compagnon d’aventure que je monte dans le Boeing 777 qui nous emmène pour un long et fatigant voyage de nuit jusqu’Addis Abeba. La capitale éthiopienne devient une merveilleuse plaque tournante aéronautique de l’Afrique septentrionale et qui poursuit son développement (ne serait-ce qu’à la vue des constructions aux alentours de la capitale en décollant pour le Burundi...). Ethiopian Airlines prend de l’envergure dans cette partie du monde, assurant des liaisons trans- et intercontinentales (je ne peux m’empêcher de penser à Turkish Airlines et à l’aéroport d’Istanbul).



Qu’est ce qui change en un an ? Cette fois mon parcours n’est plus une découverte ! L’aéroport de Goma, toujours actif en grande partie par le trafic aérien de la MONUSCO, nous accueille par une après-midi bien chaude. Nous récupérons l’ensemble de nos valises et sommes accueillis par notre patron, le Directeur de la sécurité du Parc National des Virunga (PNVi). Mon contrôle sanitaire ne m’aura coûté que 30 dollars cette fois... pour la mise en ordre de ma carte de vaccination... Ben tiens, on n’arrête pas une équipe qui gagne !

Seuls les initiés en connaissent la valeur : quelle chaleur humaine ! Les retrouvailles avec les amis : nous sommes accueillis les yeux brillants et enchantés de tous (mon partenaire est déjà venu précédemment donner formation aux gardes aussi). Sur le premier mois, (il faut savoir que le PNVi emploie non loin d'un millier de personnes) j'ai eu la chance de revoir ¼ de mes stagiaires de l'an passé et je sais que j'en reverrai probablement encore 2-3 d'ici la fin de ma mission. Les collègues de l'an passé ont laissé le « petit Bruxelles » (c'est comme cela qu'est appelée la zone où les expatriés résident à Ishango) dans un état charmant.



Le stage à organiser cette année est légèrement différent de l'an passé et avec Alain (mon partenaire pour cette aventure), nous n'avons pas eu trop des 4 jours de préparation pour être prêts et accueillir nos stagiaires : ce n'est pas moins de 54 cadres qu'il nous faut instruire et ramener sur un modus de fonctionnement organique « standard ». Je vous rassure, pas en un « lot », c'eût été trop simple et... compliqué à la fois, mais bien en 3 ateliers de deux semaines et demie, afin de ne pas trop « handicaper » l'organisation des unités de gardes-parc.



Le Centre de Formation à Ishango est un endroit magique et mythique, vous direz que je me répète... (l'âge sans doute...) : il y a des images que seules les yeux peuvent prendre dans la nature ici, les reliefs sont influencés par le climat et la teneur en humidité (ou pas...)... Mais il y a aussi des couleurs (à l'instar de ce qu'on peut voir par

moment sur nos fagnes) parfois bien difficiles à définir : est-ce mauve, est-ce brun, des mélanges par moment délicieux pour les yeux. J'ai pour la première fois, pu voir au loin les neiges éternelles du Rwenzori dans le Nord.



Le ressac des vagues du lac Edouard sur le riff au départ de la Semiliki (euh...qu'on aurait pu nommer dès le départ Nil bleu... ?) : l'anecdote parle que le nom de Semiliki a été donné par le Blanc... Les premiers arrivés ici auraient demandé à leurs accompagnateurs autochtones de quoi il s'agissait et il leur aurait été répondu « Semiliki » : « la ri-

vière » dans la langue que parlaient ces derniers... Si ce n'est pas là une anecdote parlante ... ! Les différences de températures entre la terre et la masse d'eau du Lac Edouard font qu'une brise agréable aère un temps soit peu la plaine d'Ishango. Par moment, on se croirait sur le littoral.

Grâce à Alain, j'ai fait une découverte, une histoire que nous n'apprenons pas dans les cours d'histoire : j'enjoins quiconque est intéressé par ce gigantesque pays, qui reste pleins de mystères, à lire : « Congo. Une histoire » de David Van Reybrouck, publié chez Babel et diffusé par ACTES SUD.

L'auteur retrace l'histoire de ce pays intrigant par la passion des témoignages recueillis sur place auprès des acteurs congolais qui l'ont traversée, des témoins des quatre coins du pays qui sont passés par tous les stades de son évolution, de la propriété royale, à la colonie, traversant les guerres et l'indépen-



dance : personnellement, je ne connaissais pas cet auteur de chez nous (mon collègue l'avait emporté dans ses valises – judicieuse idée !). Il s'agit d'une relation d'un style exceptionnel et passionnant ! J'ai dévoré les pages qui n'ont que confirmé et affirmé mon ressenti. Au-delà des merveilles de ce gigantesque pays (et je pense au panel des



significations de chacun de ces mots), c'est l'homme, le Congolais, qui est et reste le plus attachant. Dans nos pays, dans notre civilisation, où tout est dû, où l'autre n'existe plus, ici où ils n'ont rien (ou pas grand-chose), on remercie pour tout avec sourire et sincérité.



Green Spring 2018



Green Spring, l'exercice annuel de formation et d'entraînement pour les jeunes Réservistes de la nouvelle Réserve aura lieu le **vendredi 27 avril** au Damage Control Center de la Marine à Brugge. Sur le programme provisoire se trouvent une rencontre avec le chef de corps, la formation au Domestic Fire Fighting, une formation aux techniques d'extraction médicale en milieu marin et un exercice catastrophe.

Cette activité est possible grâce à l'engagement de l'Association Royale des Militaires du Cadre de Réserve de la Marine (ARMRMar) et du Groupement Royal des Militaires de Réserve de Flandres occidentale (KGRWV) qui ont associé leurs forces afin d'organiser cet exercice au nom de l'URNOR. Cette journée est destinée en priorité aux militaires de Réserve de tout grade et de toute composante n'étant pas issu du cadre d'active et n'ayant pas accompli de service militaire.

Plus d'informations seront disponibles bientôt via l'URNOR et via le site <http://www.navyreserve.be>

Cette année encore... la Réserve défile



Comme en 2017... en 2018, le 21 juillet, la Réserve défilera place des Palais à Bruxelles.

Si vous voulez en faire partie : suivez les Info et **inscrivez-vous à temps !**

<http://www.urnor-knvro.be>

Répétitions une journée en mai ou juin (TBD) pour les manipulations d'armes et les lundi 16 et vendredi 20 juillet 2018. Un accent sera mis sur la présence des plus jeunes, soutenus par des anciens.

Les unités seront informées sous peu, mais l'info peut déjà circuler. Les modalités Admin suivront.

Si n'y étiez pas en 2017 et que vous souhaitez être informé de l'ouverture des inscriptions, signalez-vous sur notre adresse mail « crmrlg@skynet.be ».



Vendredi 23 mars – Visite de la rue Féronstrée à Liège

Cdt Hre Serge HENNIQUIAU
Guide



Comme chaque année, je vous propose une activité découverte-culture. Après la **Place Saint-Lambert** et son histoire millénaire en 2013, après la **rue Hors-Château** et ses hôtels de maître en 2014, après **Outremeuse** et son folklore en 2015, **le Parc de la Boverie** et ses innovations en 2016, **le Parc d'Avroy** et de ses environs en 2017, voici, cette année le tour de la **RUE FÉRONSTRÉE, CŒUR HISTORIQUE DE LIÈGE**.

Qu'allons-nous découvrir ? *Voici une approche de ce que je vous raconterai, mais rien ne vaut d'être sur place et d'écouter quelques commentaires croustillants.*

Féronstrée, en wallon liégeois **È Féronstrèye**, est une rue commerçante du quartier administratif du Centre à Liège qui relie la place du Marché au faubourg Saint Léonard. Elle abrite de nombreux bâtiments inscrits au patrimoine immobilier wallon dont plusieurs musées. Féronstrée, une des plus anciennes rues de Liège, était également appelée, **Grand'rue**.

Au x^e siècle, l'enceinte notgérienne coupait Féronstrée au niveau de l'actuelle rue de la Rose avec la Hasselinporte (porte de Hasselt). À l'époque seul la partie située intramuros portait le nom de Féronstrée. Au-delà, passant devant l'église Saint-Jean Baptiste, elle prenait le nom



de Jehanstrée jusqu'à l'actuelle rue Saint-Georges. Le tronçon suivant allant jusqu'à la place Saint-Barthélemy porte le nom de *rue devant Saint-Georges* en référence à l'église Saint-Georges devant laquelle il passait.



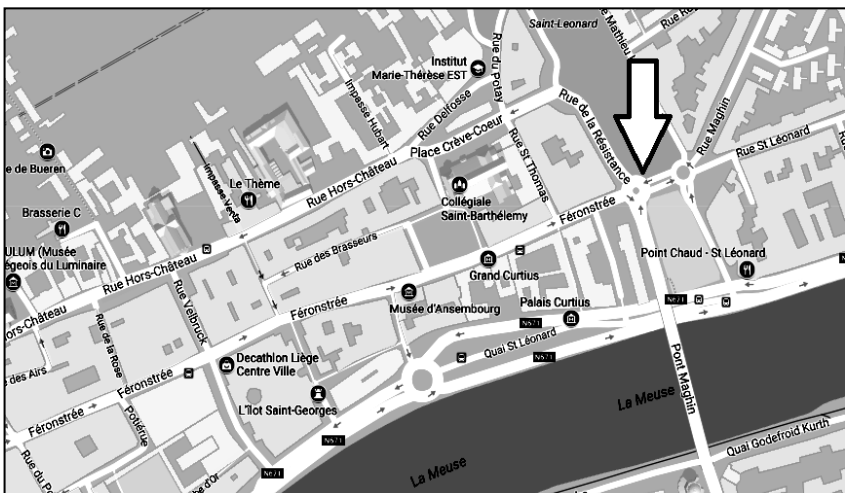
La dénomination de *rue Porte Saint-Léonard* s'est appliquée très longtemps au dernier tronçon de Féronstrée, entre la place Saint-Barthélemy et la porte Saint-Léonard. Ce dernier tronçon s'est appelé également chaussée Saint-Barthélemy ou *Barthélemistrée*.

Ce sera donc **vendredi 23 mars 2018** à **18 heures 30**.

Je vous donne rendez-vous à l'esplanade Saint Léonard à Liège.

L'esplanade Saint Léonard est comprise entre la place des Déportés au SUD, la rue Mathieu Laensberg à l'EST, la rue de la résistance à l'OUEST et la colline de la Citadelle au NORD.

Plan de situation du RV



Vous inscrire ?

www.crmrlg.be

Rubrique : **Inscription aux activités**

ou directement sur mon @ : henniquiauserge@hotmail.com

Les familles et amis sont les bienvenus.

Tenue : civile.

Attention aux circonstances atmosphériques, il pourrait encore faire un peu frais !!

EECT 1854 Hr (coucher du soleil)

Je vous ferai découvrir (**Max 1 km à pied**) :

- Bibliothèque Ulysse Capitaine (n^{os} 118-120)
- Collégiale Saint-Barthélemy
- Église Saint-Georges
- Église Saint-Jean Baptiste située au coin de la rue Saint-Jean-Baptiste et de Féronstrée
- Grand Curtius (n^o 136)
- Hôpital Saint-Jean-Baptiste - Hôpital Saint-Abraham
- Hôtel Brahy (n^o 132)
- Hôtel d'Ansembourg (n^o 114)
- Hôtel de Hayme de Bomal (n^o 122)
- Hôtel de l'Aigle Noir
- Hôtel Somzé (n^{os} 94-96)
- Hôtel Vander Maesen (n^{os} 137-139)
- La maison Désiré de Lille, les descendants de l'inventeur-du lacquemant, au n^o 24
- La maison du Léopard (n^o 11)
- Musée d'Ansembourg (n^o 114)
- Musée des beaux-arts (n^o 86)
- Place Saint-Barthélemy,
- Plusieurs hôtels particuliers :
- Porte Saint-Léonard détruite en 1851.
- Potiérue,

- Rue de Hongrie,
- Rue de la Poule,
- Rue de la Rose,
- Rue des Aveugles.
- Rue du Mont de Piété,
- Rue Saint-Georges,
- Rue Saint-Jean-Baptiste,
- Rue Saint-Thomas,
- Rue Velbruck,

Après la visite Une possibilité pour ceux qui le désire ...

Avec ses nombreux restaurants et basserie, la place du marché nous tend les bras, pourquoi ne pas s’y arrêter pour prendre ensemble une collation de soirée. Avis aux amateurs (il n’y a pas de réservation !)

Les nombreuses rues adjacentes autour de l’espace Saint Léonard vous offriront des possibilités de parking (respectez les injonctions de la signalisation !).

Fin de la visite place du Marché au niveau de l’Hôtel de Ville.



Vendredi 25 mai 2018 - Tir des Compagnes et des Compagnons



ATTENTION

La formule a changé !

En effet, le Cdt Bruno VANDERVELDEN, membre du Comité du Cercle, nous a fait remarquer que l'appellation « tir des dames » était erronée et discriminatoire.

Il a raison ; si le militaire de réserve est un homme... c'est sa compagne qui pourra tirer et si le militaire de réserve est une femme... c'est son compagnon qui pourra tirer !

Pour les militaires de réserve, homme ou femme, il y a un tir annuel prévu : le tir de police en octobre (voir p. 36 et sv.).

Donc, à partir de maintenant, nous nommerons le tir du mois de mai : *LE TIR DES COMPAGNES ET DES COMPAGNONS*

Pour vous, nous mettons sur pied un tir au pistolet/révolver .22 et un tir à la carabine (plombs)

Où ? :

Club de Tir de la Police liégeoise, sis à Liège, rue Fond des Tawes 49, soit face au n° 102 (pour les GPS).



Ce que nous fournissons :

- Armes et munitions – *pas d'armes personnelles.*
- Les moniteurs – *pas de présence d'accompagnant sur le pas de tir.*
- Une assurance « risques de tir ».
- La location du Stand de Tir.

Ce que nous offrons :

- Une boisson au choix par participante ou accompagnant (ticket remis à l'entrée).
- 10 coups d'apprentissage (avec moniteur de tir).
- 10 coups de tir avec résultats enregistrés.
- 10 coups pour la partie éliminatoire du concours de tir.

Tenue : adaptée au tir.



Inscriptions : Nous sommes obligés de limiter l'accès à la séance de tir à **21 personnes** (sécurité – temps imparti)

Chaque tireuse/tireur voudra bien m'envoyer un mail d'inscription à henniquiauserge@hotmail.com et je répondrai dans les plus brefs délais pour vous prévenir si votre inscription est reprise ou non dans les **21 premières places**

Si ma réponse est positive alors le ***paiement de 10 € par personne*** sur le compte IBAN : BE73 0000 3936 8660 ***vaudra inscription***

Communication : Tir du 25/05/2018 + Nom de la personne qui tire + nom du membres du Cercle responsable.

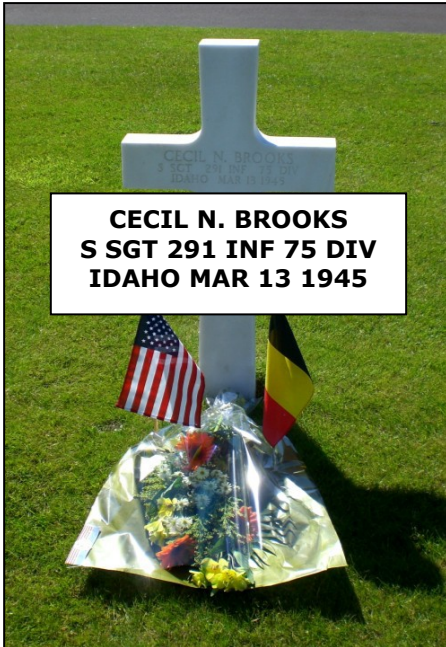
Merci d'arriver à l'heure : **17 Hr 30** ; comme le souligne si bien notre moniteur avec son franc-parler habituel : « *une arrivée tardive désorganise tout le bazar !* »

Les installations d'accueil sont ouvertes à tous ainsi que le bar, interdiction de consommer des boissons alcoolisées pour les tireuses/tireurs avant d'avoir accès au pas de tir.

Fin des activités : au plus tard 20 Hr 30.

Nous sommes, maintenant, obligés d'établir une fiche de tireuse/tireur d'un jour. Elle sera remplie à l'entrée des installations de tir.

Samedi 26 mai – Memorial Day



Voulez- vous y participer ? (avec votre compagne éventuellement)

Depuis 2008, le cercle parraine la tombe d'un militaire américain tombé de la « Bataille du Saillant Nord » (hiver 1944/1945).

Nous avons choisi un militaire décédé en mars qui est le mois anniversaire de la fondation du Cercle, avec une date aussi rapprochée que possible du 18.

Cecil N. Brooks – Staff-Sergeant, U.S. Army - Matricule 39463997

291ème Régiment d'Infanterie, 75ème Division d'Infanterie - Etat d'origine : Idaho -Décédé le 13 mars 1945 - Décorations: Bronze Star Medal, Purple Heart.

Situation de la tombe : quartier C - rangée 1 - tombe 5 - Cimetière américain des Ardennes – Neupré (Neuville-en-Condroz) – Belgique

La journée du souvenir (Memorial Day) en mémoire des 76.890 soldats américains ayant versé leur sang durant la Bataille du Saillant Nord en 1944-1945 se déroule au cimetière de Neupré, chaque année au mois de mai.

Elle aura lieu le samedi 26 mai à 10 Hr

Depuis le parrainage de la tombe du Sergent **Brooks**, une délégation du Cercle y participe chaque année.

Tenues : militaire (service-dress tenue de ville) ou complet veston civil.

Places : des places assises sont réservées pour les membres du Cercle.

RV : à l'entrée du cimetière de la Neuville-en-Condroz à 9 heures 30. (RN63).

Parking : larges possibilités de parking le long de la grand-route.

S'inscrire avant le 10 mai 2014

Par Tf au 0475/45.51.93

Par SMS au 0475/45.51.93

Par @ : crmrlg@skynet.be

Sur le site du Cercle : www.crmrlg.be

Par bpost : Cercle Royal des Mil Res Prov Liège –Qu Med Lt Joncker Rue Saint Laurent, 79 – 4000 Liège.

Le Cimetière Américain des Ardennes est situé au sud-est de la commune de Neupré, à environ 19 kilomètres au sud-ouest de Liège. L'entrée du cimetière se trouve sur la Route N-63 qui relie Liège à Marche et Dinant.

Programme de la cérémonie

Ouverture.

Reconnaissance aux anciens combattants, aux proches et parrains/marraines qui ont adopté des tombes de soldats.

Survол du cimetière par les avions de l'Armée de l'Air des USA.

Hommage rendu par les Forces armées des États-Unis.

Hommage rendu de la communauté de Neupré.

Hommage rendu par le gouvernement des États-Unis.

Hymnes nationaux US et belge chantés par les enfants de l'école de Rotheux.

Dépôt de gerbes.

Salves.

Sonnerie aux Morts.

La Bénédiction.

Hymnes nationaux des États-Unis d'Amérique et du Royaume de Belgique.



Le cimetière de LA NEUVILLE-EN-CONDROZ

Le cimetière américain des Ardennes est le dernier lieu de repos de 5328 militaires. Ils sont originaires de presque tous les états de l'Union ainsi que du District de Columbia, Canada, Danemark, France, Allemagne, Irlande, Philippines, Royaume Uni et les Antilles britanniques. Parmi les tombes, 22 sont le lieu de repos de 11 paires de frères enterrés côte-à-côte. 792 tombes sont marqués d'une croix ou on peut lire « Ici repose seulement connu de Dieu, un camarade mort au combat. » Sur le mur des disparus figurent les noms de 462 militaires dont les corps n'ont jamais été récupérés.



Parce que le cimetière a servi de point central d'identification pendant et après la guerre, les hommes qui y sont enterrés ont été tués en Europe et en Méditerranée. Il y a même une sépulture d'un soldat tué à Guadalcanal dans le Pacifique. Trois cinquièmes des sépultures appartiennent à des aviateurs abattus au-dessus de l'Europe.

En 1945 la première cérémonie du Mémorial Day est organisée par le personnel du cimetière, une cérémonie simple à laquelle le maire de Neuville-en-Condroz, Jean GONY, était invité. Suite à cette initiative, le bourgmestre décide d'organiser dans le futur une cérémonie plus officielle et l'année suivante, en mai 1946 avec la participation des enfants des écoles locales, les associations d'Anciens Combattants et des Fonctionnaires de la ville, la première cérémonie officielle du Mémorial Day se déroule dans le Cimetière Américain des Ardennes.

Aujourd'hui encore, la cérémonie au cimetière continue de jouir de l'appui de la communauté de Neuville-en-Condroz. Depuis 2009, des élèves inscrits à un programme d'immersion de langue anglaise à Rotherux chantent l'hymne National américain lors de la cérémonie. Le Bourgmestre organise une brève cérémonie dans laquelle des gerbes sont déposées au monument aux morts de Neupré et une réception pour les invités de marque américains et belges.

Sans doute l'aspect le plus touchant de la cérémonie est la présence de vétérans américains et belges de la guerre. Bien que leur nombre diminue chaque année, ils sont le testament vivant de ce que les cérémonies représentent. Mais aussi la présence des familles: veuves, frères, sœurs, neveux, nièces, petits-enfants et surtout les enfants qui pour certains n'ont jamais connu leur père. Le souvenir des disparus est mis à l'honneur.

Vendredi 22 juin – Visite de la caserne des pompiers de Liège et cocktail annuel du CRMRLg

Liège Zone 2 IILE (Intercommunale d'Incendie de Liège et Environs) – SRI (Service Régional d'Incendie)

Le **vendredi 22 juin 2018**, le Capitaine Sébastien BABETTE(*), Officier de Garde du jour, nous accueillera pour la visite de la Caserne des pompiers de Liège, rue Ransonnet dans le quartier d'Outremeuse.



(*) Le fils du Col BEM e.r. Th. BABETTE (Ancien Comd Prov LIE-GE, ancien Comd 7 Bde, ancien Comd 12/13 Li) ; petit-fils du Col BEM e.r. N. BABETTE (ancien Comd EI, ancien Comd 7 Bde, ancien Comd 12/13 Li).

Le Chef de Corps de l'unité est le Colonel SCEVENELS L.

Le Capitaine BABETTE aura le plaisir de nous faire découvrir son unité et ses missions ainsi que son organisation lors d'une démonstration statique et d'un briefing.

L'intercommunale d'incendie fut fondée le 17 décembre 1992 par 18 communes des environs de Liège ainsi que de la ville elle-même dans le but de mieux organiser les corps de pompiers des différentes entités.





(Ans, Awans, Bassenge, Beyne-Heusay, Chaudfontaine, Esneux, Fexhe, Fléron, Grâce-Hollogne, Herstal, Juprelle, Liège, Neupré, Oupeye, St-Georges S/M, St-Nicolas, Seraing et Visé)

Le 1^{er} janvier 2010, deux autres communes, Crisnée et Flémalle, rejoignent l'IILE.

En 2012, la commune d'Engis rejoint l'IILE.

L'IILE dispose de 7 casernes de pompiers réparties sur tout son territoire. Ce sont en fait 6 postes-avancés et une caserne centrale, celle-ci faisant office d'État-major, située rue Ransonnet, à Liège.

Modalités pratiques

Jour et heure de rendez-vous : Le vendredi 22 juin à 18 Hr 30 précise.

Adresse du jour : IILE – SRI : Rue Ransonnet, 5 – 4020 LIEGE

Parking : Aux alentours de la Caserne des pompiers, entre autre sur le boulevard de la Constitution – Respectez la signalisation !

Activité réservée : Aux membres du Cercle et leur partenaire.

Participation aux frais (e.a. assurance) : 5 € par personne (perception sur place lors de la participation).

Tenue : Pour les militaires de Réserve : Service-dress tenue de ville ou vêtements civils de ville

Pour la personne accompagnante : tenue de ville.

Programme : Dès 18 Hr 30 visite des installations, briefing, par la suite... cocktail du Cercle,

Nous aurons le plaisir de vous accueillir pour un cocktail NA, l'alcool étant interdit au sein de la caserne des pompiers.

Inscription :

Via nos canaux habituels

- Courrier postal : Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège – Quartier Médecin Lieutenant Joncker – Rue St Laurent, 79 – 4000 LIEGE

- Via notre site web: www.crmrlg.be
- Via un courriel à : crmrlg@skynet.be
- Via un SMS au N° 0475 / 45 51 93

Samedi 27 octobre – Tirs 9 mm pour militaires de réserve

Date : samedi 27 octobre 2017.

Heures : de 0830 Hr à 1230 Hr.

Lieu de rendez-vous : Centre de Maîtrise de la Violence (CMV) de la Zone de Police (ZP) de Liège, rue Bodson, 100 à 4030 Grivegnée.



Qui : **UNIQUEMENT** les militaires de Réserve membres du Cercle et en ordre de cotisation pour 2018.

Ce que nous fournissons :

- Armes (pistolet) et munitions (9 mm) – *pas d'armes personnelles.*
- Les moniteurs – *pas de présence d'accompagnant sur le pas de tir.*
- protections visuelles et auditives (si vous avez les vôtres, c'est bien aussi).

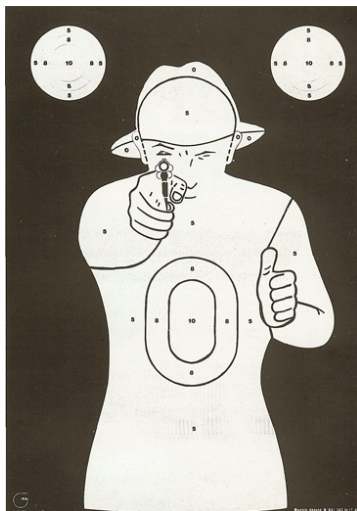
Les tirs :

Le parcours de tir de fin de session de formation de Base d'un Aspirant Inspecteur (35 cartouches).

Il peut être effectué deux fois. La connaissance des TTC est un préalable très fortement souhaité.

Un parcours adapté pour ceux qui ont déjà participé aux tirs précédents.

Tenue : Tenue militaire de campagne (**DE PRÉFÉRENCE**). Tenue civile adaptée au tir. Se munir d'une ceinture pour le port de la gaine du pistolet.



Comment s'inscrire :

Paiement vaut inscription

25 € par tireur

IBAN : BE73 0000 3936 8660

BIC : BPOTBEB1

de Cercle Mil Res Liège – Rue St Laurent, 79 – 4000 LIEGE

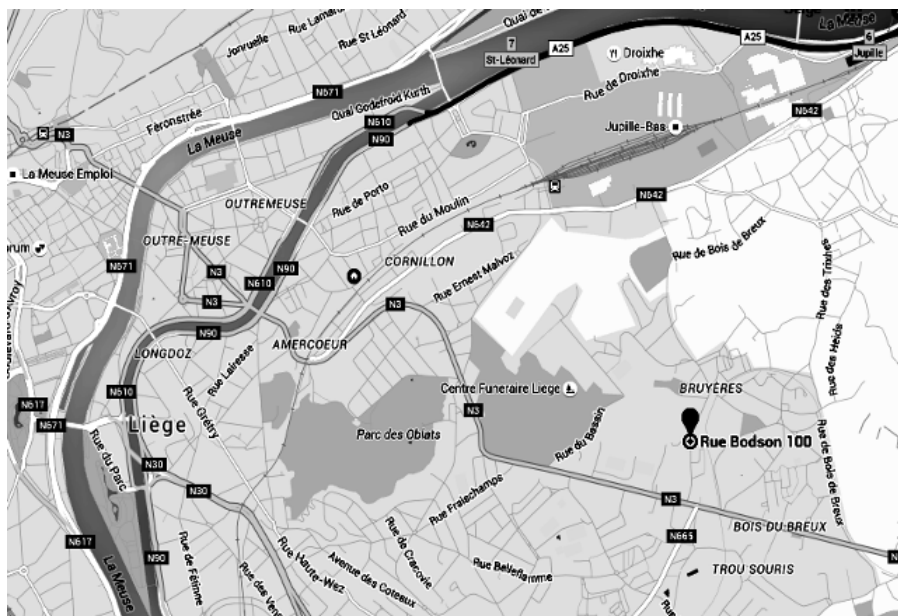
Communication : Tir du 27 octobre 2018 + nom du membre



Date limite d'inscription :

05 octobre 2018

Situation du stand dans la région liégeoise



**Cercle Royal des Militaires de Réserve
de la Province de Liège**
Quartier Médecin-Lieutenant JONCKER
Rue Saint-Laurent, 79 – 4000 Liège
GSM : 0475/45.51.93 – Fax : 04/220.84.95
www.crmrlg.be – e-mail : crmrlg@skynet.be

PERMANENCES AU CERCLE

Lundi	de 09h00 à 11h00
Mercredi	de 09h00 à 11h00
Vendredi	de 09h00 à 11h00

COMPTE BANCAIRE

Compte général (cotisations, activités) :
IBAN : BE73 0000 3936 8660 - BIC : BPOTBEB1

Cotisation annuelle : 16 €

QUELQUES ADRESSES UTILES

URNOR : Rue des Petits Carmes, 24 – 1000 Bruxelles – 02/501.23.38
URNSOR : Rue des Petits Carmes, 24 – 1000 Bruxelles – 02/501.23.37
HRG-C/Res : Quartier Reine Astrid – Rue Bruyn, 1 – 1120 Bruxelles
EM Prov Liège : Qu Med.-Lt Joncker – Rue Saint-Laurent, 79 – 4000 Liège
COMOPSLAND G1/Res : Qu reine Elisabeth – 1140 Bruxelles – 02/701.13.27
COMOPSAIR Bur Res : Qu Reine Elisabeth – 1140 Bruxelles – 02/701.66.63
COMOPSSNAV : Qu Billet – 8310 Brugge – 050/36.79.33
COMOPSMED : Qu Reine Elisabeth – 1140 Bruxelles – 02/701.30.60
Mil Shop (4Bn Log) : Camp Roi Albert – 6900 Marche – 084/32.63.77

RESPONSABLE REVUE

Editeur responsable et mise en page : Cdt d'Adm (R) Paul SCIMAR

Les articles n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s).

Diffusion restreinte : l'emploi ou la détention irrégulière de ce document expose à des poursuites judiciaires, spécialement du chef des articles 118, 119, 120 et suivant du Code pénal